

L'action de Fransylva s'organise autour du triptyque **syndicats locaux, unions régionales et représentation nationale**.

## La connaissance et la proximité du terrain

L'ensemble des syndicats départementaux et interdépartementaux sont les chevilles ouvrières du syndicalisme au service des adhérents. Acteurs clés, ils animent, conseillent et accompagnent localement tout en s'informant en permanence des évolutions et débats régionaux et nationaux.

## Les Unions régionales (UR)

Echelon désormais incontournable, l'union régionale fédère les initiatives locales. Les UR sont les interlocutrices privilégiées de la région administrative et politique mais aussi de l'interprofession et des délégations régionales du centre national de la propriété forestière (CNPFF).

## Fransylva nationale

Sous la gouvernance du conseil d'administration qui définit les grandes orientations de Fransylva, la représentation nationale, s'appuyant sur les membres du Bureau, porte la voix des propriétaires. En lien étroit avec l'UCFF, elle défend les intérêts de la forêt privée tant auprès des administrations que des élus mais aussi vis-à-vis des acteurs forestiers de la filière comme de la société civile. Elle cultive tout particulièrement les relations avec ses clients transformateurs (FNB). Fransylva s'attache également à accompagner les Unions Régionales et les syndicats en leur proposant services, conseils et informations.

## Nos partenaires principaux



## Des propriétaires forestiers unis

Les propriétaires forestiers privés français sont unis au sein de 73 syndicats départementaux et interdépartementaux et 15 Unions Régionales (dont les Outre-Mer).

La forêt française représente **17 millions d'hectares de forêt**  
qui couvrent **34 % du territoire métropolitain**  
**75 % de la forêt française est privée**



1, 2, 5, 6, 7, 8 © Pascal Charoy  
3,4 © Sylvain Gaudin – CRPF CA - CNPF

## Fransylva

Fransylva est la seule organisation professionnelle représentant l'ensemble des propriétaires forestiers privés dans toutes leurs composantes et leur diversité.

Fransylva est le contact institutionnel privilégié de tous les acteurs locaux, nationaux et ministériels pour une meilleure reconnaissance et valorisation de la forêt privée et du rôle des propriétaires actifs.

## L'Assemblée générale

L'assemblée générale de Fransylva se réunit tous les ans, vote le rapport moral, élit les nouveaux administrateurs et donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion.

L'assemblée générale 2019 s'est tenue le 5 juin à Paris et a réuni les adhérents de Fransylva en présence de nombreuses personnalités comme Christine de Neuville, présidente de PEFC, ou l'ingénieur général Michel Badré, qui se sont exprimés sur le rôle essentiel des forestiers dans le maintien de la biodiversité.

L'assemblée générale 2020 se tiendra les 3 et 4 juin à Puylobier dans les Bouches-du-Rhône.

## Le Conseil d'administration et le Bureau

Le Conseil d'administration de Fransylva se réunit trimestriellement.

Il nomme en son sein un Bureau qui conseille le Président sur les grands axes du projet de la fédération.

Le Président pilote la gestion quotidienne et la représentation légale de Fransylva avec l'appui du Conseil d'administration et de son Bureau.

## Les Commissions et groupes de travail

À la demande du Conseil d'administration ou du Bureau, des commissions et groupes de travail ont été créés sur des sujets transverses.

Pour 2019-2020, plusieurs thématiques sont étudiées : « relations CNPF / Fransylva », « Financement du syndicalisme », « Chasse » et « Stratégie et Avenir ».